

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

Yves Sintomer

Le Pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative

- Lectures - Brèves -



Date de mise en ligne : vendredi 11 janvier 2008

Revue du Mauss permanente

Le républicanisme, ancienne manière style troisième République ou manière nouvelle à la Philip Pettit, s'identifie-t-il au seul gouvernement représentatif, à la désignation en définitive aristocratique des supposés meilleurs par le vote (comme l'avait si bien montré Bernard Manin) et doit-il s'y limiter ? Ne lui est-il pas nécessaire, au contraire, et de plus en plus aujourd'hui d'inclure une part plus ou moins large de démocratie participative ? Et si l'on ne veut pas que celle-ci ne soit qu'un faux-semblant vite instrumentalisé, faisant jouer en fait la participation contre la démocratie (cf. le livre de J. Godbout sur ce thème), n'est-il pas nécessaire de l'organiser en recourant massivement au tirage au sort ? Et d'ailleurs, pourquoi le recours au tirage au sort, si central dans la démocratie athénienne ou dans les républiques italiennes (Florence et Venise notamment) a-t-il disparu des usages politiques modernes pour rester confinés à la sphère judiciaire ? Symétriquement, que penser de son retour en force depuis une dizaine d'années sous de multiples formes complémentaires : jurys citoyens, conférences de consensus (ou de citoyens), budgets participatifs, sondages délibératifs, assemblées citoyennes, etc. ? Cette démocratie technique et délibérative comme il est désormais usuel de l'appeler permet-elle en effet un arbitrage consensuel ou à tout le moins éclairé entre les avis contradictoires des experts ? Va-t-elle dans la direction d'un relâchement souhaitable du monopole des politiciens professionnels sur la vie politique ? Sur toutes ces questions, on ne trouvera pas en français d'analyse plus systématique, honnête et informée. On sait que l'auteur a conseillé Ségolène Royal, un temps championne de cette démocratie participative avant de faire passer largement cette thématique au second plan. Il ne paraît nullement évident qu'elle n'en ait pas fait un usage largement instrumental et démagogique. Mais, quoi qu'il en soit, l'utopie concrète présentée *in fine*, sans naïveté, et qui décrit des démocraties fortement revigorées par une possible multiplication et institutionnalisation de ces procédures, est tout à fait convaincante. On ne peut qu'y adhérer.

Post-scriptum : La Découverte, 2007, 180 p., 13 €.